



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1278^e réunion statutaire du lundi 22 septembre 2014

Eclairage sur le statut de notaire en France

Olivier Farthouat a donné une certaine consistance à la réunion d'hier en donnant son point de vue sur la réforme du statut de notaire, profession qu'il exerce à Malo-les-Bains. Il est intervenu, au pied levé, à la demande du président qui souhaite qu'à l'avenir les membres du club acceptent de parler de leur métier pendant une vingtaine de minutes. C'est en tout cas ce que fera Marc Legros à la réunion statutaire du 13 octobre prochain. Avis aux amateurs !

Voici belle lurette que l'on entend parler de la réforme du notariat mais dernièrement c'est redevenu d'actualité parce que le statut des notaires est contraire au régime de la libre concurrence fixé par le droit européen ; à cause aussi des tarifs pratiqués, tarifs pourtant réglementés à 95% ! Faudrait-il ouvrir le métier à la concurrence ? au détriment sans doute de la sécurité car les contrats passés devant notaire sont particulièrement bien verrouillés. Si on ouvrait à la concurrence pour faire baisser les tarifs, c'en serait fini du devoir de service public du notaire. Officier ministériel, nommé par la Chancellerie mais pas fonctionnaire, le notaire perçoit des honoraires sur les actes qu'il produit sachant que « les gros actes paient pour les petits » et que « les tarifs sont fixés par l'Etat ».

Olivier, après avoir évoqué notamment les bouleversements liés à l'informatisation de sa profession, ne cache pas que dans notre société libérale, le monopole du notaire finira par sauter, ajoutant que « pour les petites gens, ce sera alors plus compliqué ». Le notariat parisien n'aurait cependant rien à voir avec celui de province « qui ne sera pas impacté avant longtemps... »

Dans la discussion, le problème des dentistes a notamment été évoqué ; cela pourrait être le thème d'une future intervention...



Journée mondiale de la vue et Tournoi de bridge

Patrick Dorge avait auparavant donné d'utiles informations concernant notamment la Journée mondiale de la vue du 9 octobre prochain. Les clubs Jean-Bart, Force 9 et Duchesse-Anne sont parties prenantes à Dunkerque où une salle sera ouverte au Centre marine. Le président (ainsi que Marc Legros) recensent les volontaires à qui des tâches seront confiées.

« Prévenir la cécité évitable et améliorer la vue » est un des combats du lionisme mondial.

Par ailleurs, s'il est établi que le Tournoi de bridge aura lieu le **11 novembre 2014** à l'institution Notre-Dame des Dunes, il faut préciser que **les épouses** sont invitées à prendre contact rapidement avec Christiane Le Deist (tél : 06 44 95 95 35). Christiane organise le mercredi 1^{er} octobre à 18h, une réunion à son domicile. La prévenir par téléphone de votre présence.

Il s'agira de préparer ensemble la confection du buffet d'après-tournoi, ce qui constitue un des éléments de réussite de la journée. Il en est un autre : les lots. Chaque membre doit en trouver deux (et non un seul) car l'an dernier, on a bien failli en manquer. La question est de savoir où les déposer et qui en tiendra le répertoire. Il faudrait pour chacun d'entre nous, trouver un lot « personnel » et en apporter un second, obtenu auprès d'un commerçant...C'est ce qui se faisait autrefois.

Pour les invitations, Bernard Mailly est pressenti.

Une large mobilisation des membres du club est en outre nécessaire le 11 novembre : mais qui se chargera de l'état de présence et de la distribution des responsabilités ?

A priori, pas de changement dans les tarifs pratiqués ; ils avaient été revus à la baisse pour les vins l'an dernier.

Cela avait été envisagé mais il n'y aura pas de partenariat avec le club d'échecs de Dunkerque compte tenu notamment de l'imminence du Tournoi de bridge.

Christiane Le Deist et Carole Rigal ont accepté, rappelons-le, de prendre en charge la coordination de ce Tournoi dont la date a été avancée de façon à profiter du créneau laissé libre par le Rotary.

« Action coup de poing humanitaire »

C'est le terme employé par Philippe Damien, animateur de la commission Actions sociales. L'enjeu consistait à donner rapidement une somme de 420 € à Justine, une jeune fille de 22 ans, étudiante en droit, atteinte d'un cancer cérébral qui, après traitements radio et chimiothérapiques, avait besoin d'une prothèse capillaire. La proposition a été soumise et acceptée par la commission actions sociales et validée par le président de club. Les parents de la jeune fille ont exprimé leurs remerciements à Philippe Damien.

A noter que l'association « Au-delà du cancer » (à laquelle Jean-Bart a récemment fait un don conséquent) fête ses 20 ans à la Poudrière de Leffrinckoucke, le **25 octobre** à 18h30 et qu'elle nous invite à son spectacle qui sera suivi d'un cocktail dinatoire (20€). Se rapprocher du président.

Autres dates à retenir

25 septembre, passation des Kiwanis à L'Hirondelle accompagnée d'une exposition de peinture à la salle de la Poudrière de Leffrinckoucke. Le même jour, au Grand Morien, réunion des 17 présidents de l'Interclubs.

2 octobre, 20h30, soirée des Petits Chanteurs à la Croix de Bois du Rotary de Cassel-Wormhout (20€, gratuité pour les moins de 15 ans). Jean-Philippe Petit peut prendre les réservations à l'office de tourisme de Wormhout (réservations également sur Internet). Les organisateurs entrent dans leurs frais à partir de 400 places (sur 700).

3, 4, 5 octobre, Foire aux huitres.

13 octobre, statutaire.

11 octobre, congrès d'automne à Tourcoing. Les volontaires doivent se faire connaître avant le 5 octobre ; le club Jean-Bart prend la dépense en charge. Il est possible aussi de participer à la soirée de l'amitié du 10 octobre (40€ à régler sur place).

27 octobre, statutaire.

5, 6 et 7 décembre, Téléthon. Prendre contact avec Patrick Dorge. Pas de volontaire jusqu'alors.

Avez-vous reconnu sur cette photo Yvette et Jacky Goujon ? Ils sont ici à table à Flassans dans le Var avec Annie et Jacques Minet ainsi que Jacqueline et Jean-Claude Gabant.

Chacun avait fait bout de route, début septembre, pour pouvoir se retrouver dans un site provençal remarquable (Le domaine du Lac et l'abbaye du Thoronet). Evidemment Yvette et Jacky vous embrassent tous et toutes.



Et encore

Raymond-Guy Mattlinger a reçu à son domicile la visite d'Olivier Farthouat, son filleul au club. Raymond-Guy va bien en dépit d'un problème d'équilibre qui l'empêche de descendre seul l'escalier lui permettant d'accéder au rez-de-chaussée de sa maison de Malo. Il souhaite aller à Zuydcoote (liste d'attente). On peut aller le voir, ça lui fera plaisir.

Pour ce qui est de Jean-Pierre Dehaene, rien de grave. Il vous transmet toutes ses amitiés.

La question a été posée de savoir qui succédera à Jacques Dekyndt. Jean-Pierre Becqwort peut-être ?

Faut-il s'inscrire sur le site internet d'hébergement de La Rochelle Doyen (35€ par an et par club) qui permettrait aux Lions de disposer de propositions de logement. Sûr qu'on serait sollicités pour le Carnaval. Faut-il faire un essai ? On attend l'avis de la commission Vie du club.

Benoît Vandewynckèle suggère que les nouveaux membres puissent se réunir au sein d'une commission à créer afin qu'ils échangent leurs idées « avant d'être formatés ». Pourquoi pas ?

Jean-Claude GABANT



23 convives

pour un 23 septembre.

Qu'ont-ils mangé ?

Du poisson cru à la tahitienne (ail, oignon, tomate, concombre et citron vert)

De la noix de joue de porc, façon colombo

Et un dessert maison.

Vins blanc et rouge mais pas de café (contrepartie du whisky que l'on retrouve désormais à l'apéro).

Francis Varet, assurant l'intérim de Jacques Minet comme chef du protocole, attendait 26 convives.